
Présidence : Ukraine**SÉANCE RENFORCÉE DU CONSEIL PERMANENT
(972^e séance plénière)**

1. Date : Mardi 19 novembre 2013

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 55

2. Président : Ambassadeur I. Prokopchuk

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à la Fédération de Russie à la suite de l'accident d'avion qui s'est produit à Kazan (Fédération de Russie) le 17 novembre 2013.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : PRÉPARATIFS DE LA RÉUNION DU CONSEIL
MINISTÉRIEL DE KIEV

Chef de l'Équipe spéciale ukrainienne de l'OSCE, Lituanie-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/953/13), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie (PC.DEL/961/13 OSCE+), Suède (PC.DEL/957/13 OSCE+), Allemagne (PC.DEL/962/13 OSCE+), Suisse (également au nom de la Serbie) (PC.DEL/959/13 OSCE+), Royaume-Uni, Pays-Bas, France (PC.DEL/964/13 OSCE+), Canada (PC.DEL/955/13 OSCE+), Turquie (PC.DEL/958/13 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/956/13 OSCE+), Roumanie, Pologne, Norvège (PC.DEL/954/13), Saint-Siège, Géorgie, Moldavie, Slovaquie, Slovénie, Arménie, Azerbaïdjan, Turkménistan, Autriche, Président

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 21 novembre 2013 à 10 heures, Neuer Saal